

INTERPELLATION (article 44 Règlement du Conseil Intercommunal)

La 6ème rencontre des délégués-es de la Sous-Région Jura-Lac a eu lieu jeudi 12 avril.

Le DISREN a retenu toute notre attention et en conclusion à notre débat, nous demandons à ce qu'une commission soit nommée pour étudier ce système de financement et soumettre ses observations et vœux au CODIR. En effet, il nous semble nécessaire que le CI puisse étudier le DISREN avant de le reconduire pour 5 ans.

Nous justifions cette requête par les nombreuses questions soulevées lors de notre 5^{ème} rencontre, durant laquelle Monsieur François Roch, membre du Comité de direction et responsable de la bonne marche du DISREN a rappelé ce qu'est le DISREN aux nouveaux délégués au Conseil intercommunal.

François Roch tire un bilan positif de la première période-test de ce dispositif. En termes de chiffres : 38 projets ont été financés, répartis dans tout le district, représentant 39,3 millions d'investissements, dont 6,3 millions à la charge de la région.

Au cours de son exposé, de nombreuses questions ont surgi, sur le fonctionnement et sur l'avenir du DISREN. En voici trois :

1. Y a-t-il une liste de critères précis qui permettent de définir les cercles (porteur et solidaire) dans un projet DISREN ? La réponse est « non ». L'outil doit rester souple pour éviter de bloquer les projets.
2. Quid de l'avenir ? François Roch est d'avis qu'il ne faut pas trop amender le DISREN qui fonctionne bien et qui est compris de tous. Le « but optionnel » attaché au dispositif pourrait néanmoins être rediscuté.
3. Comment définir un projet régional ? A ses yeux, c'est un projet qui « a un impact régional », qui représente une plus-value pour la région. On peut donc déterminer la « régionalité » (forte ou faible) d'un projet. De ce diagnostic dépendra l'importance du financement du cercle porteur. Nous aimerions connaître l'ensemble des projets soumis au CODIR.

Cette liste n'est pas exhaustive et de nombreuses questions que se posent les membres du Conseil restent ouvertes. C'est pourquoi nous estimons qu'une commission devrait être nommée rapidement.

Nous vous remercions de prendre en considération cette demande.

Avec nos meilleures salutations.

Elvira Rölli
Pour la Sous-région Jura-Lac

Le 16 avril 2018